



# Compte-Rendu des Élus F.O.-DGFIP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries  
75484 Paris Cedex 10  
Tel. : 01.47.70.91.69  
contact@fo-dgfip.fr

## PRIORITÉ AUX AGENTS

Numéro 35 du 30 juin 2016

Catégorie B  
CAPN n° du 23 juin 2016

### Titularisation des contrôleurs stagiaires de la promotion 2015-2016

Cette Commission Administrative Paritaire Nationale était consacrée à l'examen de la titularisation de la promotion des contrôleurs stagiaires 2015/2016.

Les élus ont rappelé leurs revendications dans la déclaration liminaire ci-dessous.

La promotion comprend 1 100 stagiaires, comprenant :

- 1 071 agents titularisables avec date d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016,
- 3 militaires attendent leur intégration,
- 26 contractuels feront l'objet d'un examen en CAPN le 31 septembre.

4 stagiaires n'ont pas obtenu la moyenne lors de la formation théorique, leur dossier a donc fait l'objet d'un examen individuel. Au final, 1 stagiaire a été admis à redoubler sa scolarité, 2 sont reversés en catégorie C et le dernier est licencié.

Les élus **F.O.-DGFIP** se sont prononcés pour la titularisation des 1 067 contrôleurs et ont voté contre les propositions de l'administration sur les dossiers des 4 agents n'ayant pas satisfait la scolarité, regrettant que la Direction Générale ne leur donne pas une nouvelle chance.



### Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Depuis maintenant plusieurs mois, les salariés de ce pays, soutenus par plusieurs organisations syndicales dont Force Ouvrière, demandent, y compris par la grève, le retrait du projet de « Loi Travail » très largement inspiré des thèses du patronat. Le Syndicat **F.O.-DGFIP** s'inscrit pleinement dans ce combat considérant qu'il est celui de tous les salariés du privé comme du public.

La situation est dramatique tant au niveau général que dans la fonction publique et dans notre administration.

À la DGFIP, le Directeur Général, à l'instar du Premier Ministre, privilégie le passage en force en érigeant en « Lignes directrices » ce qui était jusqu'alors présenté comme des pistes de réflexions. **F.O.-DGFIP**, comme la majorité des organisations syndicales, y est opposé. L'ensemble de ces lignes constitue à la fois une provocation et un plan de liquidation de nos services.

Pour la catégorie B la provocation fut l'annonce de la suppression de 1 004 emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Malgré tout cela, la CAPN de mutations en cours fait encore état d'un déficit de 647 cadres B. Cette catégorie reste largement déficitaire et paye un lourd tribut à la politique de recrutement désastreuse du gouvernement.

**F.O.-DGFIP** demande l'appel intégral de toutes les listes complémentaires des concours A, B, C.

Pour **F.O.-DGFIP**, les différents modes de recrutement ne doivent pas aboutir à un traitement différencié. La titularisation des contractuels handicapés doit être étudiée au même titre que celle du reste de la promotion, le stage pratique probatoire doit être abandonné.

**F.O.-DGFIP** exige le remboursement intégral des frais engagés par les stagiaires. En effet le niveau de rémunération des contrôleurs stagiaires est inacceptable et ce ne sont pas les malheureux 1,2 % d'augmentation du point d'indice en période pré-électorale qui vont améliorer le quotidien. Le suivi d'une formation ne doit pas amener les agents à mettre leur famille dans une situation financière délicate.

**Sur la scolarité** : Elle est jugée trop dense par les stagiaires avec une partie dominante extrêmement théorique. **F.O.-DGFIP** considère que la refonte du calendrier de la scolarité des stagiaires à l'ENFiP est indispensable. Il est difficile pour les stagiaires d'emmagasiner autant de connaissances en si peu de temps. Pour simplifier la vie des chargés de famille, **F.O.-DGFIP** revendique une formation débutant au 1<sup>er</sup> septembre afin de la synchroniser avec le calendrier scolaire et le mouvement de mutations. Enfin, compte tenu du nombre de demi-journées libérées, notamment en fin de formation, il serait sans doute possible de libérer le lundi matin.

**Les cours** : Il est inadmissible que l'accès aux bases écoles, quand il y en a, reste soit inexistant soit insuffisant. En fiscalité notamment, très peu de cours proposent ce type d'immersion dans le milieu professionnel. Les photocopies ILIAD Medoc ne peuvent en aucun cas remplacer la pratique à partir d'une application. De plus le manque de moyens est flagrant, Hélios : un accès base pour 2 stagiaires, sans parler des difficultés de chargement de pages.

Par ailleurs, certains supports de cours comportent des erreurs ou sont inadaptés.

**Les évaluations** : Les contrôleurs se sont plaints de la grande différence entre les sujets d'annales et les évaluations, certains se sont sentis piégés.

Le système de notation apparaît également perfectible : pas d'annotation, ni de barème réel, double correction pour arriver éventuellement à la moyenne...Quant à l'oral individuel, l'accès dématérialisé au précis de fiscalité n'apporte rien, si ce n'est une perte de temps, autant donner accès au BOFIP ou autoriser les stagiaires à apporter leurs fiches. Pour **F.O.-DGFIP**, il est impératif de repositionner l'évaluation de Janvier. Son cumul avec la période des vœux de mutations, toutes deux chronophages engendre un stress supplémentaire pour les élèves.

**La gestion des stagiaires** : **F.O.-DGFIP** constate que cette période de formation est loin de se dérouler dans un climat serein. Le côté infantilisant de la formation est source de tension. Les stagiaires de l'ENFiP souhaitent être davantage considérés comme des futurs collègues que des stagiaires.

Afin de pouvoir s'organiser, ils aspirent à une connaissance anticipée de leur emploi du temps. Par ailleurs les affectations pour le stage de découverte ou le stage d'application, doivent aussi être communiquées bien plus tôt, afin de leur faciliter l'organisation matérielle.

**F.O.-DGFIP** remarque que cette année beaucoup de stagiaires n'ont pas obtenu leur premier choix de stage d'application. Les stagiaires doivent pouvoir bénéficier du libre choix d'affectation s'agissant du stage d'application.

**F.O.-DGFIP** revendique que le mouvement national du 1<sup>er</sup> septembre soit finalisé au plus tard le 15 juin.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour nous prononcer sur la titularisation des 1 100 contrôleurs stagiaires de la promotion 2015/2016.

Sur une promotion de 1 108 élèves, 1 100 ont fini leur scolarité.

18 contrôleurs stagiaires ont dû passer l'épreuve de rattrapage. Pour mémoire ce nombre a été multiplié par 2 par rapport à l'an dernier. Sur ces 18 contrôleurs, 14 ont été rattrapés et 4 font l'objet de la CAPN d'aujourd'hui.

Concernant les programmeurs, nous nous félicitons que l'ensemble des 49 élèves soient titularisés.

**F.O.-DGFIP** tient à rappeler ses revendications :

- La formation initiale doit comprendre un volet préparatoire au 1<sup>er</sup> emploi, permettant aux agents de mieux appréhender leur arrivée dans les services.
- La possibilité pour tous les agents de choisir un département pour la réalisation de leurs stages pratiques.
- La titularisation des contractuels handicapés à l'issue du stage de formation théorique.
- Le repositionnement de la formation initiale à la date du 1<sup>er</sup> septembre.

- La création d'une formation de contrôleur orientée cadastre et publicité foncière.
- Le droit au maintien dans son département d'origine pour les promus de C en B.
- Le remboursement intégral des frais engagés pendant l'ensemble de la scolarité.
- Le droit à la deuxième chance pour tous.

**FO DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement à hauteur des besoins des services.**

RETROUVEZ



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfp>



@fodgfp

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° DGI ou N° AGORA : ..... ADRESSE MÈL : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

**N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP**